

DISPOSITIFS DE SOUTIEN A LA MOBILITE INTERNATIONALE

1^{er} appel à projets 2023 « Mobilité des Doctorants – MOBDOC »

Ce programme s'inscrit dans une politique d'internationalisation des doctorant.e.s inscrit.e.s à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Il prévoit l'attribution d'une aide à la mobilité sortante pour réaliser un séjour scientifique de 1 à 3 mois dans une unité de recherche de renommée à l'étranger. La mobilité doit permettre au doctorant ou à la doctorante d'acquérir de nouvelles compétences utiles au travail de thèse et de développer son réseau professionnel.

La mission doit être en conformité avec les recommandations du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Les séjours des doctorant.e.s en cotutelle au sein de l'établissement partenaire ne sont pas éligibles.

L'aide à la mobilité comprend un forfait correspondant à la prise en charge partielle des frais de séjour sur place. Il comprend une indemnité journalière (repas et hébergement) correspondant à 10 % du barème en vigueur pour les frais de mission à l'étranger : https://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission_taux_chancellerie/frais

Ce forfait est attribué en complément d'une autre source de financement obligatoire. La candidature devra donc impérativement être accompagnée d'une attestation de co-financement, soit d'un organisme extérieur (ambassade, établissement d'accueil...) soit de l'unité de recherche de rattachement du doctorant.

Critères de sélection

L'évaluation des candidatures sera réalisée par les membres élus de la Commission pour les Relations Internationales (CPRI) avec une attention particulière portée sur les points suivants :

- Plus-value de la mobilité pour les objectifs scientifiques de la thèse ;
- Complémentarité de l'unité d'accueil avec la recherche menée à l'URCA ;
- Place de la collaboration dans le focus thématique de l'unité ;
- Historique de cette collaboration et/ou perspectives de collaboration à venir entre les deux équipes ;
- Financements complémentaires

Modalités de candidature

Les candidatures doivent être déposées en ligne, sur la plateforme de dépôt accessible sur ce lien : <https://candidatures-mobilites.univ-reims.fr/>

Quelles sont les étapes pour saisir une candidature ?

Étape 1 : Créer votre compte utilisateur

Pour saisir et déposer une candidature, vous devez créer un compte utilisateur :

- Sur la plateforme, cliquez sur le bouton « Inscription » en haut à droite de la page ;
- Saisissez les informations relatives à votre identité et choisissez un mot de passe ;
- Vous recevrez un e-mail de confirmation avec un lien d'activation ;
- Connectez-vous à votre messagerie et suivez le lien
- Connectez-vous avec votre login (adresse e-mail) et le mot de passe choisi.

Étape 2 : Créer un dossier de candidature

Pour créer une nouvelle candidature :

- Une fois connecté à la plateforme, choisissez le programme « Dispositifs de soutien à la mobilité internationale (MobIN MobOUT MobDOC) »
- Cliquez sur « Candidater »
- Puis sur « Déposer un nouveau dossier »
- Choisissez le programme : « Dispositifs de mobilité internes (MobIN MobOUT MobDOC) »
- Puis cliquez sur « Sauvegarder »

Étape 3 : Compléter et déposer une candidature

Vous pouvez compléter, modifier et déposer votre candidature jusqu'à la date de clôture de l'appel. La saisie peut se faire en plusieurs fois.

Si plusieurs candidatures émanent d'une même unité de recherche, le/la Directeur/rice devra définir un ordre de priorité parmi les projets.

Les doctorants retenus devront également fournir (dans le mois suivant le retour de mobilité) un bilan d'une page précisant les apports concrets de la mobilité au regard du projet déposé initialement.

Compte-tenu du contexte sanitaire international lié à la pandémie de COVID-19, il est rappelé qu'un accord de financement dans le cadre du présent dispositif ne vaudra pas accord pour la mission.

Les porteurs des projets acceptés devront se conformer aux recommandations nationales et aux procédures en vigueur concernant les missions internationales au sein de l'établissement au moment du départ.

Calendrier

Date limite pour candidater : **10 octobre 2022**

Diffusion des résultats : **semaine du 12 au 16 décembre 2022**

Période de mobilité : **à partir de janvier 2023**

Contact

Direction des relations extérieures et du développement international

Tel : 03 26 91 84 28

E-mail : lolita.lebrun@univ-reims.fr